

# CONVOCAATION

## Séance du conseil communal n° 2025/03

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**lundi 28 avril 2025 à 14.00 heures**

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance publique

1. Urbanisme – projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » « NQ-HW-05b » portant sur des fonds sis à Howald au lieu-dit « Boulevard des Scillas » - adoption ;
2. Pacte communal du vivre-ensemble interculturel - présentation des statistiques et des résultats du sondage ;
3. Affaires de personnel :
  - 3.1. Création de quatre postes d'enseignant sous le régime du salarié dans le groupe d'indemnité A2 pour les besoins de l'école de musique ;
  - 3.2. Décision individuelle de classement d'employés communaux ;
4. Propriétés immobilières :
  - 4.1. Approbation d'actes ;
  - 4.2. Approbation de contrats de bail abordable ;
  - 4.3. Approbation d'un contrat de mise à disposition d'un emplacement ;
  - 4.4. Approbation d'un avenant au contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles ;
5. Approbation de projets de travaux, de fournitures et services :
  - 5.1. Réaménagement de la voirie au centre de Hesperange – phase 1 – déplacement des réseaux ;
  - 5.2. Réalisation du bassin de rétention dans le cadre du plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » « NQ-HS 04b » concernant des fonds situés à Hesperange au lieu-dit « Route de Thionville » ;
6. Enseignement fondamental – approbation de l'organisation scolaire 2025/2026 ;
7. Approbation du règlement d'ordre intérieur de la commission consultative du bailleur social « commune de Hesperange » ;
8. Approbation du règlement d'utilisation des salles communales ;

9. Approbation de titres de recette ;
10. Approbation de conventions ;
11. Dénomination d'une rue ;
12. Règlement général de la circulation :
  - 12.1. Modifications à durée indéterminée ;
  - 12.2. Modifications à durée déterminée ;
13. Commissions consultatives – remplacement de membres ;
14. Approbation d'un patronage ;
15. Approbation de subventions extraordinaires ;
16. Questions émanant des conseillers ;
17. Divers : affaires courantes et communications ;

### **Séance à huis clos**

18. Démission d'un fonctionnaire communal ;
19. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, coordinateur pacte communal.

Convoqué à Hesperange, le 22 avril 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins.